

**MAIRIE
DE
TREGUNC**

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille treize, le quinze novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur SACRÉ Jean-Claude

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier – RIVIERE Marie-Pierre - TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – BOITTIN-BARDOT Elisabeth - DERVOUT Dominique - BORDENAVE Stéphanie – DION Michel – ORVOEN Véronique – HEMON Franck - DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – LE TEXIER Nathalie - ROBIN Yves – VOISIN Valérie - GENTIN Hervé - LE GUILLOU Marthe – LE THOER André – LANCIEN Peggy - CANTIE René.

formant la majorité des membres en exercice.

Objet
**RAPPORT DE
LA DELEGATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL
AU MAIRE**

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Yolande BENARD à Peggy LANCIEN

Date de convocation : 8 novembre 2013

Mme Marthe LE GUILLOU est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire rend compte de l'utilisation de la délégation du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

CONCESSIONS CIMETIERES/COLUMBARIUM

Du 15 juin au 21 octobre 2013

CONCESSION DE TERRAIN		
Nombre d'années	Tarif	Nombre de concessions
2 m ² 15 ans	86 €	5
2 m ² 30 ans	172 €	5
4 m ² 15 ans	172 €	2
4 m ² 30 ans	344 €	
COLUMBARIUM		
Case (2 urnes) 10 ans	171 €	1
Case (2 urnes) 15 ans	257 €	
Case (2 urnes) 30 ans	514 €	1
Case (4 urnes) 10 ans	257 €	
Case (4 urnes) 15 ans	386 €	
Case (4 urnes) 30 ans	772 €	

CONVENTIONS

- Convention de partenariat avec Cécile CHURLAUD, diététicienne, pour une mission de conseil et d'appui au personnel du restaurant municipal en matière de nutrition et de diététique pour un montant de 50 €/TTC par mois.
- Convention avec la Poste pour l'occupation de locaux dans la mairie pendant le chantier de rénovation du bureau de Poste pour un montant de 250 € pour la participation aux charges et frais liés à l'électricité, le gaz, le téléphone et le ménage, pour la période du 30 octobre au 16 décembre 2013.

DIVERS

- Fixation d'un tarif horaire de nuit pour un agent technique à 45 €.

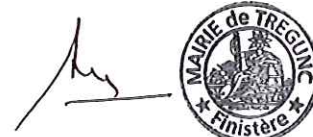
REMBOURSEMENTS SINISTRES

Remplacement cache conteneurs au hameau de Toulgoat	1 413,06 €
Remplacement armoire frigorifique au restaurant scolaire	557,40 €
Remboursement bris de vitre école primaire Marc Bourhis	261,61 €
Remboursement du vandalisme des vitraux de l'église du bourg	1 805,00 €
Remboursement bris de vitre local UST	63,09 €
Remboursement barre de toit véhicule BY-446-PX	528,93 €
Remboursement bris de vitre camion des espaces verts	227,61 €

Le Conseil Municipal prend acte du rapport présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 18 novembre 2013

LE MAIRE
Jean-Claude SACRÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20131118-DE1315119-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2013
Publication : 18/11/2013